



Affichée le
18 mars 2025

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

Conseil de Communauté de communes

Extrait du registre des délibérations Séance du 11 mars 2025

Conseillers en exercice : 38
Conseillers titulaires présents : 28
Pouvoirs : 10
Votants : 38

Date de convocation : 3 mars 2025
Date d'affichage : 3 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à vingt heures, le Conseil de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle des Fêtes de Tournan-en-Brie, sous la Présidence de Monsieur Laurent Gautier, Président.

A la demande de Monsieur le Président, Madame Ambre Antalik, directrice des finances de la Communauté de communes, a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil communautaire. Le Président a constaté que le quorum est atteint.

Étaient présents :

Monsieur Laurent GAUTIER, Madame Christine FLECK, Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Monsieur Michel PAPIN, Madame Anne-Laure FONTBONNE, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Laurence GAIR, Monsieur Benoit SCHMIT, Madame Josyane MÉLÉARD, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Françoise MILLET, Madame Espérance AUDINEAU, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Malek BENSÂÏ, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Véronique COURTYTERA, Monsieur Alain GREEN, Madame Éva LONY, Monsieur Madani KHALOUA, Madame Nathalie SPRUTTA-BOURGES, Madame Isabelle LENOIR, Monsieur Olivier MATHÉROT, Madame Yvonne BADOZ-GRIFFOND, Monsieur Dominique BENOIT, Madame Dominique ROUEN

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Jean-Claude DEBACKER à Madame Suzanne BARNET
Monsieur Claude MONGIN à Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN
Madame Chantal BOURLON à Madame Christine FLECK
Monsieur Frédéric MARCOUX à Madame Josyane MÉLÉARD
Monsieur Patrick SALMON à Monsieur Patrick VORDONIS
Monsieur Jacques VERDIER à Madame Françoise MILLET
Monsieur Hubert BAKKER à Madame Véronique COURTYTERA
Madame Sophie CHABANON-DEGUELLE à Monsieur Michel PAPIN
Madame Pascale CAPIROSSI à Monsieur Benoit SCHMIT
Monsieur Louis-Jean DOARÉ à Madame Dominique ROUEN

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Christine Fleck, secrétaire de séance.

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

DÉLIBÉRATION N°004/2025

OBJET : COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) - ÉLECTION DES MEMBRES

Le Conseil communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Gautier, Président de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, relatif à l'élection des membres de la Commission de délégation de service public (CDSP) ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1411-1 à L. 1411-19 portant sur les dispositions relatives aux concessions de délégation de service public, et les articles D. 1411-3 et L. 2121-21 portant sur les conditions de vote des membres de la CDSP ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2009 n°179 en date du 24 novembre 2009 portant création de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts entre les communes de Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Ozoir-la-Ferrière ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2012 n°128 en date du 31 octobre 2012 portant extension du périmètre de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts à la commune de Tournan-en-Brie ;

Vu l'arrêté préfectoral 2018/DRCL/BLI/37 en date du 20 avril 2018 portant modification des statuts de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

Vu la délibération n°004/2021 du Conseil communautaire en date du 30 mars 2021 portant création et désignation des membres de la Commission de délégation de service public ;

Vu la délibération n°022/2023 du Conseil communautaire en date du 13 juin 2023 portant sur la mise à jour des membres de la Commission de délégation de service public ;

Vu la délibération n°052/2024 du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2024 portant élection de Monsieur Laurent Gautier en tant que Président de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

Vu la délibération n°054/2024 du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2024 portant élection des onze vice-présidents de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

Vu la délibération n°058/2024 du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2024 fixant les conditions de dépôts des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) ;

Considérant le changement de gouvernance et l'élection du Président et des vice-présidents de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, lors de la séance du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2024, il convient de procéder à une nouvelle élection des membres de la Commission de délégation de service public ;

Considérant le rôle essentiel que joue la CDSP en analysant les dossiers de candidature et en dressant la liste des candidats admis à présenter une offre. Au vu de son avis, l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public organise ensuite librement les négociations puis saisit l'assemblée délibérante du choix de l'entreprise sur la base du rapport de la commission. Enfin, tout projet d'avenant à une convention de DSP entraînant une augmentation du montant global supérieur à 5% est soumis pour avis à la commission de délégation de service public ;

Considérant que cette commission est présidée par le Président, ou son représentant, et qu'elle comprend 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus dans le respect du principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que l'assemblée délibérante a décidé, à l'unanimité, de procéder à l'élection à main levée pour élire les membres de la CDSP ;

Considérant les listes déposées ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 11 février 2025 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, et à l'unanimité,

- Décide à l'unanimité que l'élection des membres de la commission de délégation de service public se fera par un vote à main levée ;
- Approuve les listes proposées des conseillers communautaires au poste de titulaires et suppléants ;
- Procède à l'élection des membres de la Commission de délégation de service public selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- Arrêter les membres de la CDSP ainsi qu'il suit :

Titulaires
Eva Lony
Jean-Paul Garcia Robin
Michel Papin
Christine Fleck
Bruno Wittmayer

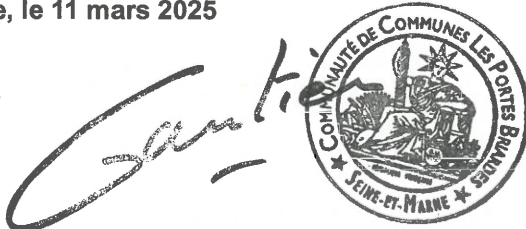
Suppléants
Alain Green
Claude Mongin
Benoît Schmit
Anne-Laure Fontbonne
Aline Palomares

- Précise que l'élection des membres est faite pour la durée du mandat sauf éventuelles modifications ultérieures par délibération ;
- Autorise le Président, ou son représentant, à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution du dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Tournan-en-Brie, le 11 mars 2025

Le Président,
Laurent Gautier



La Secrétaire de séance,
Christine Fleck

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christine Fleck', written over a faint circular stamp.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, situé 43 rue du Général de Gaulle à 77 000 Melun ou via la plateforme www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.